

Groupes-Services

Autor(en): **Humbert-Droz, Jenny**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Travail - Formation

Fribourg: bizarre licenciement

Récit inquiétant que celui que nous envoie une femme de Fribourg à propos de revendications légitimes exprimées par une vendeuse d'un grand magasin. Nous le publions ci-dessous en entier :

Désirer se regrouper pour parler des conditions de son travail, pour partager ses difficultés d'horaire, de santé pour ensuite proposer des améliorations dans l'entreprise ; viser à se sentir mieux dans les x heures de travail quotidien ; prétendre à un salaire plus décent : en 1981, ces aspirations semblent tellement légitimes dans un pays libre ! Pourtant ce genre de réflexion puis d'action porte un nom effrayant : « syndicat » et à Fribourg en tout cas, dans une entreprise dite « grande surface » ce mot fait dresser les cheveux sur la tête.

Malgré cela un début d'implantation d'un syndicat s'opère dans la dite entreprise en mai 1981, où se tiennent alors de nombreuses réunions d'informations. Bien entendu, tout se fait dans les règles. L'on communique à la direction les noms des personnes formant le comité syndical, toujours en vue d'un dialogue ouvert. Mais là où les choses grincent, c'est lorsque l'on se heurte à un patron social, ou qui prétend l'être ! En effet, dit-il, il « n'a pas attendu les syndicats, lui, pour améliorer constamment les prestations en faveur de son personnel ». Il se déclare donc hostile à toute ingérence.

Et comme par hasard, quelques semaines plus tard, Mme C., première syndiquée reçoit une lettre emberlificotée où il est question d'horaires de travail et où surtout la direction est de mauvaise foi, embrouille les faits à plaisir lors de plusieurs entrevues avec la vendeuse et licencie Mme C.

Le directeur refuse donc nettement l'implantation du syndicat et fait un exemple.

Devant un tel geste, Mme C. combative, ne se laisse point abattre et contacte plusieurs personnalités fribourgeoises, des associations aussi.

« Je suis convaincue que ma lutte est justifiée. Bien sûr, c'est moi qui ai payé pour ce début de syndicalisme en grand magasin. Pourtant la pression de certains groupes et personnalités, notre lutte surtout, ont fait avancer les choses dans l'entreprise-même ».

« Bien sûr, ça fait mal, très mal d'être licenciée. Si on voit son seul problème, ça atteint très profondément, mais quand je pense à la cause que je défends, à mes camarades, je vois les choses différemment. »

Françoise Comte

Réinsertion professionnelle : le succès !

(JU et BE)

Quatorze femmes âgées de 33 à 49 ans ont suivi les cinq semaines de stage préparatoire à la réinsertion professionnelle qui a eu lieu du 26 octobre au 27 novembre à Moutier sous l'égide de l'Université populaire.

Ce fut une expérience intéressante, un « événement socio-culturel important » dira M. Moeckli, secrétaire général de l'UP, « formidable » aux dires des participantes.

En deux mots rappelons la genèse du stage : envisagé, concocté, mis au point par un groupe de femmes avec la collaboration de l'UP. Pensé et établi en fonction des données spécifiques d'une région, le stage comportait 87 heures de cours, entretiens et travaux pratiques. Quarante-neuf heures furent consacrées à des questions de formation sous la conduite d'intervenants spécialisés : juriste, psychologue, sociologue, économiste, orienteur professionnel, ancien chef du personnel. En outre, des femmes expérimentées ont apporté leur témoignage d'une expérience familiale et professionnelle conjugquée.

Le stage était dirigé par Mme Vreni Biber, ancien pasteur et habituée à la conduite de groupes.

Notons que le stage commençait le matin, chaque jour, et qu'il se poursuivait par le repas de midi pris en commun. Le choix de cet horaire n'était pas dû au hasard : d'un côté, les participantes étaient libérées de la préparation du dîner, d'un autre, leur famille a appris (espère-t-on) à se débrouiller sans cuisinière. Ce fut surtout un heureux moment de rencontre et de détente.

Femmes suisses

Huit des « stagiaires » ont déjà choisi de reprendre une activité professionnelle. Les autres réfléchissent encore à leur avenir, mais fortes cette fois-ci de connaissances nouvelles et d'un bagage-confiance qui leur faisaient défaut. Enfin, s'il le fallait, le stage aura ôté des illusions.

Les organisateurs se proposent d'offrir un nouveau stage aux femmes l'année prochaine. Ils étudient la possibilité d'ouvrir des stages dans les entreprises et celle de créer une bourse de l'emploi.

Anne-Marie Steullet

Groupes - Services

Un cours pour baby-sitters ! (NE)

Dans le cadre de l'Université populaire et en collaboration avec la Croix-Rouge, Mme Denise Heger des Brenets a donné un premier cours au Locle pour instruire les jeunes filles désireuses de garder des enfants en l'absence des parents. Dix-huit élèves de 14 à 17 ans l'ont suivi. Langer un bébé, donner le biberon, préparer son alimentation, le calmer s'il pleure, tout cela doit s'apprendre. A La Chaux-de-Fonds, un cours analogue, également organisé par la Croix-Rouge, a délivré des attestations de baby-sitters à 8 élèves, 7 filles et 1 garçon.

ADF-Neuchâtel: un bilan satisfaisant

Les déléguées de l'ADF neuchâteloise réunies en assemblée générale à la Chaux-de-Fonds ont adopté avec satisfaction le rapport d'activité de la présidente, Mme Marcelle Corswant, constatant que l'année 1981, où s'inscrit la date historique du 14 juin, a été constructive, bien qu'une meilleure coordination du travail et un contact resserré avec les 200 conseillères générales des communes, sorties aux dernières élections, soient souhaitables pour donner plus de poids à nos actions et les valoriser. A citer, parmi ces actions, notre intervention au Grand Conseil sur l'amniocentèse, la célébration du 10e anniversaire du suffrage féminin au plan national, notre suggestion par lettre au Conseil d'Etat de créer un secrétariat cantonal de la condition féminine, proposition qui a reçu une réponse encourageante sous forme d'invitation à envoyer en janvier 1982 une délégation débattre de ce sujet avec le conseiller d'Etat Pierre Dubois. Invitation acceptée, bien entendu.

A noter par ailleurs un renouveau dans le Bas où se dessine la formation d'une section du Littoral englobant celles de La Béroche, Colombier et Neuchâtel, animée par de jeunes membres pleines d'idées et d'entrain. De plus, dans les montagnes, de nouveaux membres manifestent leur désir de suivre nos actions et de coopérer.

La présidente, réélue pour un an, sera désormais secondée par une vice-présidente, tout en veillant à ce que le Haut et le Bas occupent alternativement l'une ou l'autre de ces fonctions.

La caisse accuse une légère diminution de fortune due principalement aux tarifs élevés des annonces (élections, conférences, etc.). La proposition de la trésorière d'augmenter la cotisation n'a pas été retenue. On demandera de préférence un effort aux caisses de sections.

Un exposé de Mme Langenberger, présidente nationale de l'ADF, sur les perspectives et les objectifs de l'ADF fit suite à la partie statutaire. Ses suggestions et activités en perspective, suivies avec intérêt et approbation, ont amorcé un débat animé qui fit ressortir combien sont multiples les tâches que nous avons encore devant nous. - (jhd)

Un beau geste du Zonta-Club (NE)

Récemment les services d'aide familiale de La Chaux-de-Fonds, du Locle et du Littoral ont reçu du Zonta-Club un chèque de Fr. 2 000. — qui leur permettra de remettre à flot leurs finances. Rappelons que la Zonta-Club compte actuellement 27 clubs membres en terre neuchâteloise, onze sur le plan fédéral et des centaines dans le monde. Ses activités sont consacrées exclusivement à l'entraide humanitaire dans le monde.

Jenny Humbert-Droz

Janvier 1982 - 21

G. Aubry quitte la présidence du GFFD (BE)

Geneviève Aubry de Tavannes, fondatrice et présidente du Groupement féminin de force démocratique (GFFD) a donné sa démission. Après sept ans d'activité, G. Aubry fait savoir que ses nombreuses fonctions, notamment celle de conseillère nationale, sont devenues trop astreignantes.

Qui succédera à la présidence du GFFD? On le saura plus tard. — (ams)

Moutier : La Bon'occaz (BE)

C'est à Moutier que s'est ouvert un magasin de vêtements d'occasion et produits artisanaux. Un groupe de femmes, organisé en coopérative, s'est rencontré sous l'impulsion de Mme Yveline Borel, assistante au Centre social protestant; l'affaire fut rondement menée. Dès le 26 août, on se mettait à l'ouvrage — organisation, installation — trois mois plus tard, on ouvrait boutique. Le système de fonctionnement peut être résumé comme suit: réunir des vêtements usagés, les remettre en bon état, les vendre (ou les donner s'il y a nécessité). Huit femmes se retrouvent aujourd'hui dans «l'aventure» très sympathique de la cogestion; à la ruelle l'Eglise (mardi de 8 h. 30 à 11 heures et de 14 heures à 18 heures, jeudi de 14 heures à 18 heures), dans des locaux bien aménagés. A l'enseigne de La Bon'occaz, des femmes ont créé leur emploi et un lieu d'échanges, un centre d'expériences en tout cas où chacune endosse sa part de responsabilités.

Côté business, on n'est pas gourmande: vêtements et petits objets (ainsi que des produits du tiers monde tels que cafés, thés, tissus) sont vendus à prix modiques. Après le lancement de la boutique, s'il reste un bénéfice, les coresponsables se le partageront en dédommagement de leur travail. — (ams)

Centre femmes : collective animation (GE)

La nouvelle « collective animation » du Centre femmes de Genève s'est réunie. Elle voudrait organiser en permanence des expositions de photos, peinture, dessins, batik, etc., faits par des femmes. Elle voudrait aussi proposer régulièrement, dans un premier temps deux fois par mois, des soirées de spectacle, de projections de films, vidéo, discussion, lecture, atelier, fête au centre. Elle a déjà quelques projets et serait curieuse de connaître les idées d'autres femmes.

Si vous voulez présenter un sujet de discussion ou de réflexion; si vous voulez présenter votre film, votre livre ou vos œuvres ou encore faire un atelier... contacter la collective animation du Centre femmes, 5, boulevard Saint-Georges, ou téléphonez au (022) 96 66 62.

Divers

Grève de la faim pour ses enfants (BE)

Irène Salah-Hiltbrunner, mère de trois enfants, séparé de son mari égyptien, a fait une grève de la faim devant le Tribunal de Bienne afin de revoir ses enfants (dispersés en Egypte et en Allemagne). Une pétition de 500 signatures et le soutien d'Edmond Kaiser ont encouragé la gréviste. Après dix jours d'émotion générale, la nouvelle arrivait du juge: les enfants seront rapatriés bien que confiés à l'autorité tutélaire. Mme Salah-Hiltbrunner est soulagée. A l'issue de la procédure en divorce du couple, on saura si ces enfants de nationalité suisse vivront avec leur mère (suisse) ou avec leur père (égyptien). — (ams)

Le prix Edmond Troillet à Evelyne König

Le prix Edmond-Troillet 1981 a couronné Roselyne König. Mère de trois jeunes enfants: « Trois écureuils sautent à qui mieux mieux dans mes branches, se disputent mes noisettes à grand renfort de cris, de coups de griffes », la passion d'écrire la possède: lutte quotidienne pour grapiller quelques heures, lente dérive nocturne pour atteindre le monde intérieur, tentative d'évasion pour que: « l'archet se libère, monte la gamme folle. »

« La Déraison » est son livre de bord, le journal d'une traversée, l'œuvre arrachée aux abysses. Elle fend les flots du réel toutes voiles dehors, vibre sous la houle de l'angoisse, maintient le cap vers les terres inconnues, les îles sauvages: « Aller toujours plus loin. Jusqu'au soleil. Jusqu'au feu. »

Françoise Bruttin

Nominations - Elections

Première de cordée politique (JU)

Le décès subit du premier magistrat jurassien, M. Auguste Hoffmeyer, président du Parlement, a propulsé plus tôt que prévu Liliane Charmillot-Wicky, vice-présidente, à la tête du législatif cantonal. Mme Charmillot-Wicky s'est magistralement acquittée de sa tâche par intérim lors d'une récente session du Parlement; il ne fait aucun doute qu'elle recueillera une majorité de voix à l'occasion de son élection (qui sera passée quand Femmes Suisses paraîtra). Bravo! — (ams)

AGENDA

Lyceum Club

(NE)

Vendredi 22 janvier. Nancy Hastings, pianiste, professeur au Conservatoire de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, interprétera une sonate de Mozart et des œuvres de Chopin, Fauré et Schumann. Entrée Fr. 3.—

Mercredi 27 janvier. Causerie avec diapositives sur la « Rome baroque » par Constance Thompson.

Dimanche 31 janvier. Premier concert du dimanche à la salle de musique des Faussees Brayes 3 par Brigitte Buxtorf flûtiste et Michel Kiener pianiste. Prix de l'abonnement des concerts Fr. 40.— (ccp 20-4163).

Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne

(VD)

14 janvier (14h.30): « L'Ethiopie d'il y a 10 ans » par Gabrielle Gonin (diapositives) (Union des femmes).

20 janvier (20h.30): « Femmes, défense, pacifisme » séance contact (ADF)

28 et 29 janvier: marché aux puces (Fondation Madeleine Moret et Amies de la jeune fille).

Local des Mères-chefs, Beau-Séjour 15, Lausanne

27 janvier (20h.30): « Le recouvrement des pensions alimentaires » avec Brigitte Pellaux, juriste (AMCF et ADF).

Lyceum-club, rue de Bourg 15, Lausanne

15 janvier (17 heures): « Grasset, pionnier de l'art nouveau » par Anne Murray-Robertson-Bovard (diapositives)

22 janvier (17 heures): récital de Marlise Ganz, pianiste; œuvres de Bartok, Beethoven, Schumann

29 janvier (17 heures): Jeanne-Marie Nicole, journaliste présente son livre « En marchant au pas, M'zelle » (signature).

5 février (17 heures): Jacqueline Veuve, cinéaste, parlera de son travail.

Clés pour le travail, Yverdon

18 janvier au 5 mars: cours à Yverdon; renseignements au (021) 200404 tous les matins de 9 heures à 12 heures.

BPW, au Lyceum, rue de Bourg 15, Lausanne

mardi 12 janvier (20 h. 30): « L'informatique, la banque et nous » avec M. Pierre Jaccard, sous-directeur à la SBS. (Femmes de carrières libérales et commerciales).

AMCF: Hélène Grégoire

(GE)

L'assemblée générale de l'AMCF (Genève) aura lieu le 4 février 1982 à 20 h. 30, aux Unions Chrétiennes (rue Sainte-Clothilde) avec pour conférencière invitée, Mme Hélène Grégoire.